

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 06 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 06 avril à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline ELIE, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers absents : 1

Étaient présents :

M.M. ELIE Céline, BAAS Isabelle, PLASSON Fabien, DUMAS Patricia, PERRIN Nans, CHAPRIER Marie-Christine, MARTIN Christophe, RIVOIRE Nadège, ROBIN Christine, VAGNON Alexandre, CAREIL Etienne, THIOILLIERE Paul, FRAISSE Noël, BONNARD Pierre.

Étaient absent-e-s :

Estelle Trémouilhéac donne procuration à Isabelle Baas

Date de convocation : 31 mars 2023

Secrétaire de séance : Marie-Christine Chaprier

OJBET : Approbation des Budgets Primitifs 2023 dressés par Mme la Maire

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023,

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2023 du budget principal et des budgets annexes présenté par la Maire, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 3 voix contre et 12 voix pour en ce qui concerne le budget primitif principal, et à l'unanimité en ce qui concerne les budgets annexes,

DECIDE d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2023 conformément aux tableaux ci-dessous :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

Avec un taux de fongibilité de 7,5% en fonctionnement et en investissement.

1) Budget principal

Le budget primitif principal est équilibré en en recettes et dépenses

- En fonctionnement : 1 513 422,00 €
- En investissement : 1 289 904,00 €

Les budgets primitifs annexes, pour l'exercice 2023, sont équilibrés en recettes et dépenses aux montants de :

2) Budget M49

- En fonctionnement : 328 181,00 €
- En investissement : 511 609,00 €

3) Budget lotissement Pré-Battoir

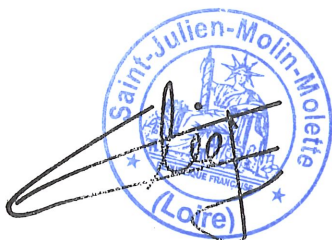
- En fonctionnement : 201 252,00 €
- En investissement : 157 638,00 €

4) Budget CCAS

- En fonctionnement : 40 935,00 €

La Maire
Céline ELIE

la secrétaire de séance
Marie-Christine Chaprier



A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'elie', written in a cursive style.